



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le six du mois de décembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le neuf septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni sous la présidence de Mme GASQ-BARES Geneviève, Maire.

PRESENTS : GASQ-BARES Geneviève, ALAZARD Emilie, DOS SANTOS Carlos, JOURDE Philippe, CARRIE Alain, GIRBAL Gilles, GOMEZ Patrick, MINISCLOU Jean-Paul, MOULIN Nathalie, MORIN David

REPRESENTES :

EXCUSES : VAYSSADE Daniel

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : ALAZARD Emilie

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2024
- 2 – Burons : bilan 2024
- 3 – Forêt :
 - Assiette coupe et affouage 2025
 - Renouvellement engagement PEFC
- 4 – Choix maître d'œuvre pour l'extension du garage communal
- 5 – Foncier : régularisation
- 6 - Numérisation des actes d'Etat Civil : adhésion à la centrale d'achat du SMICA
- 7 – Gestion de personnel
- 8 – Questions diverses

Madame le Maire soumet à approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 décembre 2024. Procès-verbal approuvé par les membres du Conseil municipal.

1. Burons : bilan 2024

Augustin Gosset, de l'association « Burons des 4 frères », vient présenter le bilan de la saison 2024.

Cette 5^{ème} saison s'achève après une période d'ouverture du 16 mai au 26 octobre 2024 avec des chiffres qui se stabilisent et un emploi à mi-temps créé sur une partie de l'année.

Les burons ont accueilli 498 personnes sur la saison avec 83 nuits louées pour le petit buron et 64 nuits pour le grand buron. La redevance pour la commune pour l'année 2024 s'élève à 2829€.

Madame le maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec l'association « Burons des 4 frères » pour l'année 2025. Renouvellement approuvé par le Conseil Municipal



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2025

2. Forêt

a. Renouvellement engagement PEFC

Madame le maire rappelle que la commune est engagée PEFC depuis plusieurs années et que cette certification permet une gestion plus durable et responsable de la forêt. Elle propose de renouveler cet engagement pour 5 ans. Renouvellement approuvé par le Conseil Municipal.

b. Assiette coupe et affouage 2025

Madame le maire et Carlos Dos Santos font le point sur les parcelles concernées par l'affouage et celles vendues. Jean-Paul Minisclou explique qu'une étude est en cours pour mettre en place une place de retournement et de stockage et faciliter l'accès pour les camions.

Madame le maire présente le projet d'assiette pour la vente et l'affouage pour l'année 2025. Etat d'assiette approuvé par le Conseil Municipal.

3. Projet d'extension du garage communal

a. Approbation des statuts d'Aveyron Ingenierie

Madame le maire rappelle que la commune est accompagnée d'Aveyron Ingenierie pour le projet d'extension du garage communal en plus de la gestion des dossiers d'urbanisme et qu'il est nécessaire d'approuver leurs statuts. Statuts approuvés par le Conseil Municipal.

b. Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre de l'extension du garage communal

Madame le maire expose au Conseil l'étude réalisée par Aveyron Ingenierie suite aux offres reçues pour la maîtrise d'œuvre. Elle explique que c'est l'architecte Ginisty qui est retenu car c'est celui qui a obtenu le plus de points selon le barème du règlement de consultation de l'appel d'offre.

David Morin explique qu'il trouve le projet trop onéreux et se demande comment la commune va financer un tel projet à un an des prochaines élections municipales. Il rappelle que le projet original était un simple appentis et que le budget s'est alourdi depuis. Il demande s'il est obligatoire de se faire accompagner par Aveyron Ingenierie.

Un tour de table est proposé pour que chacun donne son avis :

- David Morin estime qu'il faut demander à l'architecte un avant-projet sommaire pour ne pas engager la commune financièrement
- Patrick Gomez exprime le fait qu'il est effectivement nécessaire de mettre à l'abris le parc de véhicules de la commune mais qu'il n'est pas nécessaire d'en faire plus
- Jean-Paul Minisclou demande si le projet n'est pas trop important par rapport aux besoins réels
- Nathalie Moulin et Emilie Alazard proposent de demander des devis à des artisans pour un simple appentis pour avoir une idée réelle du coût
- Gilles Girbal exprime le fait que les architectes n'auraient pas dû avoir l'estimation financière d'Aveyron Ingenierie car ça a pu induire leur offre en erreur

Philippe Jourde rappelle que ce n'est que le début du projet et que rien n'est figé.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2025

Madame le maire propose à tous les conseillers qui le souhaitent de venir à la première réunion de projet en présence de l'architecte pour déterminer clairement la marche à suivre.

4. Foncier : régularisation

a. Route de la Roque

Madame le maire explique que suite à la création de la route de la Roque dans les années 1970, des régularisations ont été nécessaires. Une régularisation a été faite en 2022 mais n'a pas été finalisée. Afin de finaliser celle-ci, elle propose de vendre les parcelles AN 122, AM 194 et AN 217 à Benoit Miquel. Le Conseil Municipal approuve la vente.

b. Echange Carrié – commune

Alain Carrié sort car il est intéressé.

Madame le maire explique que la délibération n°DE_2024_057 du 12 septembre 2024 est incomplète car la valeur des parcelles échangées n'y est pas mentionnée. Il est donc nécessaire de délibérer à nouveau. Les parcelles sont estimées à 500€. Echange approuvé par le Conseil Municipal.

c. Echange commune – Poujouly – Barès – Gasq-Barès

Madame le maire sort car elle est intéressée.

Afin de régulariser la voie communale route du Pontil, Philippe Jourde propose les échanges des parcelles AR276, AR278 et AR280 entre Geneviève Gasq-Barès, Jean-Pierre Barès, Arlette et Mylène Poujouly et la commune.

Echanges approuvés par le Conseil Municipal.

5. Numérisation des actes d'Etat Civil

Madame le maire explique que les registres d'Etat Civil vont prochainement être numérisés par le SMICA et qu'il est nécessaire d'adhérer à leur centrale d'achat pour finaliser la commande.

Adhésion approuvée par le Conseil Municipal.

6. Gestion de personnel

a. Création emploi permanent

Madame le maire explique qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent pour le poste d'agent d'entretien car il n'est plus possible de renouveler le contrat actuel en accroissement d'activité.

Création d'emploi permanent validé par le Conseil Municipal.

b. Adhésion à la médecine du travail du CDG 12

Madame le maire informe le Conseil que l'adhésion de la commune à la médecine du travail du Centre de Gestion de l'Aveyron a pris fin le 31 décembre 2024. Elle propose de la renouveler pour une durée de 3 ans.



CONSEIL MUNICIPAL DE CONDOM D'AUBRAC

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2025

Adhésion approuvée par le Conseil Municipal.

7. Questions diverses

Madame le maire informe le Conseil Municipal qu'elle ne se présentera pas pour un nouveau mandat en 2026. Elle présente un projet de groupe de travail, « Préparer ensemble demain » qui pourrait sensibiliser, donner de l'information aux administrés pour peut-être donner envie de s'impliquer lors du prochain mandat.

La séance est levée à 23h15.